CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E71923** **VALABLE JUSQU'AU** **22/06/2027**

ÉDITÉ LE 01/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2002

Raison sociale : MENUISERIE STOYANOVITCH

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/02/2002

Sigle : STOYANOVITCH

Capital : 30 000

ALZITONE RN 193
20240 GHISONACCIA

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BASTIA 2002 B 32

Siret : 440 783 561 00010

Téléphone : 04 95 46 24 39 **Fax :** 04 95 56 20 04

Portable :

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 9140640 0

Responsabilité légale :
OTTAVI STOYANOVITCH STEPHANIE CO-GÉRANTE / STOYANOVITCH NICOLAS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / STOYANOVITCH THOMAS CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 104010272008

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 104010272008

Site Internet : http://ghisonaccia.maisondumenuisier.fr/

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

E-mail : contact@menuiseriestoyanovitch.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 287 345 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	13	23/06/2025
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	13	28/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/04/2026 08:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E71923** **VALABLE JUSQU'AU** **22/06/2027**

ÉDITÉ LE **01/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2002
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/02/2002
Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BASTIA 2002 B 32

Siret : **440 783 561 00010**
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 9140640 0
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 104010272008
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 104010272008

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **MENUISERIE STOYANOVITCH**
Sigle : STOYANOVITCH
ALZITONE RN 193
20240 GHISONACCIA

Téléphone : 04 95 46 24 39 **Fax :** 04 95 56 20 04
Portable : 0495462439

Site Internet : http://ghisonaccia.maisondumenuisier.fr/
E-mail : contact@menuiseriestoyanovitch.fr

Responsabilité légale :
OTTAVI STOYANOVITCH STEPHANIE CO-GÉRANTE / STOYANOVITCH NICOLAS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / STOYANOVITCH THOMAS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	23/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/04/2026 08:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.